

M. Boscary se rendit chez le Bailli de l'endroit qui, sachant son arrivée, l'avait fait aussitôt appeler. Comme son extérieur n'annonçait pas l'opulence, le Bailli lui dit : « Vous
« ne pouvez point séjourner dans ce pays, il est trop pauvre
« pour nourrir tous les réfugiés qui se présentent ; il faut
« continuer votre route et passer dans un autre canton. »
M. Boscary lui répondit : « Je ne serai point à charge à
« votre pays ; je porte sur moi de quoi payer toute la
« dépense que j'y ferai. Les restes de ma fortune sont
« placés à Londres. Je les ferai venir quand je voudrai ; en
« un mot, malgré mes malheurs, *j'ai encore cent mille écus*
« *au bout de ma plume.* — « Ah ! monsieur, lui dit le Bailli en
« changeant de ton, vous pouvez rester chez nous tant que
« vous voudrez, vous nous ferez honneur et plaisir. »

Ce que disait M. Boscary était l'exacte vérité. De tous les capitaux qu'avaient possédés les deux frères, il ne leur restait que 600,000 fr. qu'ils avaient eu l'heureuse idée de confier à la maison Thélusson, de Londres. Boscary de Villeplaine en avait la moitié.

Nous sommes entrés dans des détails un peu minutieux sur son évasion, détails qui semblent tenir du roman, mais peignent bien cette funeste époque. C'est d'ailleurs l'histoire d'une foule de nos malheureux compatriotes forcés de fuir pour dérober leur tête à la hache révolutionnaire.

Il passa presque tout le temps de son exil à Saint-Gall et n'eut qu'à se louer de l'accueil qu'il reçut de ses habitants. Après le 9 thermidor, il quitta la Suisse et vint à Lyon sa ville natale ; il y resta près d'une année, au milieu de ses parents et de quelques anciens amis qui, tous, par les soins les plus affectueux, s'empressèrent de lui faire oublier ce qu'il avait souffert.

Qu'était devenu, pendant ces cruelles épreuves, son frère aîné resté à Paris ? Emprisonné dans le cours de la *Terreur*,